

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 58 (1922)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : P. MOTTAZ : *Le self-government à l'Ecole de Réforme.* — ERNEST BRIOD : *Une œuvre nationale.* — LES FAITS ET LES IDÉES : D^r ED. CLAPARÈDE : *Les méthodes d'éducation et la psychologie appliquée.* — *Cours de vacances.* — Congrès annuel de « Pro Corpore ». — LES LIVRES. — PARTIE PRATIQUE : *L'orthographe au degré inférieur.* — G. PAYER : *Dessin : Perspective du seau et de l'arrosoir.* — J. LAURENT : *Les sciences naturelles à l'école active : La formation des sources.*

LE SELF-GOVERNMENT A L'ÉCOLE DE RÉFORME

A la lecture de ce titre, un sourire sceptique et ironique s'esquisse sur la lèvre de quelques amis pour qui le self-government est une abdication pure et simple du maître, et pour qui, surtout, toute réforme pédagogique est nécessairement sans valeur. Et quelques lecteurs, qui ont connu l'ancienne « discipline des Croisettes » d'il y a vingt ans, s'écrient : « Voilà deux mots qui hurlent d'être accouplés ».

Aux uns et aux autres je ne puis demander de lire avec suite une prose que je sais inélégante et indigeste, mais serait-ce trop exiger que de les prier de s'abstenir de tout jugement qui serait porté sur une lecture fragmentaire ? J'attends cela de leur honnêteté et, m'excusant de ce long préambule, je présente aux lecteurs ma classe de l'Ecole de Réforme. Elle est formée généralement de 50 élèves dont 37 ont 15 à 20 ans et 13 moins de 15 ans (moyenne établie sur 10 années). Ces jeunes délinquants proviennent des trois cantons romands. A leur arrivée, ils sont mis en chambre pendant quelques jours pour faire le compte rendu de leur vie et apprendre le règlement de l'Etablissement, puis ils sont envoyés en classe.

Ils y sont répartis par le maître, d'après leurs connaissances, et sans tenir compte de l'âge, dans l'un des trois degrés : supérieur, moyen, inférieur. Ce dernier, formé d'élèves retardés, ne compte guère que trois à six élèves qui viennent en classe matin et après-midi, tandis que les deux autres groupes viennent alternativement.

Lorsque je repris la classe en 1913, elle était dans un ordre parfait, et la discipline était bien établie. Les élèves connaissaient

les sanctions qui atteignaient les cas de désobéissance ou de paresse, et, les ayant prévues, ne s'insurgeaient pas contre leur rigueur. Les leçons se donnaient dans un silence impressionnant et j'étais très fier de ma classe militairement disciplinée.

Toutefois, j'avais été prévenu que ma confiance devait être plus apparente que réelle : des actes de vol, de vengeance ou de sabotage avaient été commis de tout temps. Je devais les prévenir par une surveillance attentive et stricte. Les armoires devaient être rigoureusement fermées, les objets prêtés comptés et recomptés, le matériel vérifié à chaque instant. Un sceau spécial servait à viser tout dégât, volontaire ou non. Il fallait même, humiliante nécessité, faire des inspections allant jusqu'à l'examen des poches et des doublures. De jour en jour, ma répugnance allait croissant. D'autant plus que malgré (ou à cause de !) ma surveillance soutenue, des actes de sabotage méchants se produisaient de temps à autre, montrant d'une façon sensible et au moins clairvoyant, que la discipline était acceptée de force et non consentie.

Autre chose encore. Parfois, une demande de rapport me venait : « Que pensez-vous de tel élève ? motivez votre avis ». J'étais très embarrassé : la grande majorité de mes élèves étaient corrects et respectueux des règles établies, mais je les connaissais fort peu ; rien n'était laissé à leur libre initiative. Je n'avais aucun moyen d'épreuve. Leur attitude apprise et imposée était un mur derrière lequel il se passait quelque chose, mais quoi ? J'avais bien l'habitude de causer pendant les récréations tantôt avec un élève, tantôt avec un autre, de chercher à les atteindre plus profondément, mais dès que mes questions devenaient un peu précises et intimes, je sentais la défensive, je devinais les réponses ambiguës, trop habiles, celles *qu'il fallait faire*. Dans un établissement qui, par définition, devait « réformer » les caractères, on ne connaissait pas les caractères, on ne les atteignait pas dans la grande majorité des cas.

Quelques mois d'un tel régime suffirent pour m'ouvrir les yeux et me convaincre de la nécessité d'un changement, qui, par prudence élémentaire, devait être lent et progressif. Je me convainquis, peu à peu, de la possibilité d'une discipline plus libérale, à condition pour le maître d'acquérir l'amitié et l'estime de ses élèves. Cela était plus facile, malgré les apparences, que partout ailleurs. Beaucoup de ces jeunes gens, pour ne pas dire tous, sont des victimes des circonstances, beaucoup ont été méprisés, salis, injuriés et battus ; tous se trouvent, de par leur internement,

isolés du monde où ils ont vécu. Ils cherchent naturellement quelqu'un à qui s'attacher, à qui se confier. Dans leur naufrage, ils ont un besoin très grand d'appui et d'affection. C'est sur ce besoin qu'il fallait se baser. Un bon pédagogue eût réussi du premier coup. Ce n'était pas mon cas, et je sentais bien toute la peine que j'aurais à conquérir la confiance de mes élèves et à abattre la barrière qui me séparait d'eux. Avec la meilleure volonté du monde, je retombais dans les mêmes errements, si bien qu'impatienté contre moi-même, je finis par écrire dans mon calepin les règles que je devais suivre et dont je m'imposais la lecture journalière. Ce sont des lieux communs que mes lecteurs connaissent et appliquent déjà. Si je les donne cependant, c'est qu'on se dira sûrement : « Comment ! un instituteur qui est obligé de se rappeler des principes aussi évidents n'a pas craint d'appliquer le self-government à sa classe ? » Puisse cette réflexion sensée les amener à essayer. Et voici mes dix « commandements » :

1. Proposer à l'élève de s'associer à ses efforts vers le bien, se présenter comme un collaborateur et un ami de sa conscience.
2. Eviter les moqueries et les injures.
3. Convaincre l'enfant qu'il est capable de faire le bien, en paraître convaincu soi-même afin de lui donner cette confiance en soi qui tend à réaliser la liberté morale.
4. S'étonner de la faute commise et la considérer comme un accident qui ne se renouvellera pas. Ne jamais dire à un élève : « *Ça ne m'étonne pas de toi* ».
5. Ne jamais parler d'une faute comme d'une atteinte à l'autorité ou à l'amour-propre du maître, mais démontrer à l'élève que cette faute va à l'encontre de son bien et de son bonheur. Ne pas trop parler.
6. Ne pas porter d'accusations *générales*. Elles découragent les bons élèves, qui sont atteints comme les autres, et en font les complices involontaires des mauvais éléments.
7. Ne pas oublier qu'une tournure dubitative ne produit qu'une suggestion nulle et faible. Parler bref, net, les yeux dans les yeux, avec bienveillance mais fermeté.
8. Récompenser avec joie, punir à regret et jamais dans un moment d'irritation.
9. Laisser le choix non de la quantité, mais de la nature de la punition toutes les fois que cela est possible.
10. S'efforcer d'être juste et de faire *accepter* la punition comme justifiée et nécessaire.

Tels sont les principes généraux sur lesquels je m'efforçais de bâtir une discipline joyeusement consentie et surtout de créer un état d'esprit nouveau, où la méfiance et l'hostilité réciproques seraient remplacées par la confiance et l'affection.

J'y réussis dans la mesure de mes capacités, mais bientôt je me dis que cela ne suffisait point encore. Je sentais la nécessité d'une éducation de la volonté et de la responsabilité. Il fallait restaurer l'estime de soi, retremper le ressort humain, arriver à ce que mes garçons regardent en face, en souriant, avec cette persuasion : J'ai commis des fautes, je les ai rachetées, j'ai droit à l'estime des hommes.

Il y avait aussi nécessité urgente d'éveiller le sens social, de créer une culture civique qui serait un puissant rempart contre les suggestions mauvaises. L'idée du self-government m'obsédait, mais je craignais une catastrophe. Je ne connaissais pas suffisamment mes élèves pour leur faire confiance. Il y avait parmi mes jeunes gens des condamnés pour vol avec effraction, batterie, tentative d'assassinat, attentat aux mœurs, etc. Le self-government ne serait-il pas le signal d'une anarchie dont on me demanderait compte avec raison ? On avait toujours divisé pour régner, évité toute occasion de grouper les volontés, toujours craint les conjurations, interdit les conciliabules ; fallait-il renoncer à tout cela ? Si oui, quelle prudence ne fallait-il pas et quelle responsabilité pour celui qui essayerait !

Un jour, dans une leçon de civisme, je parlais des sociétés de foot-ball, de gymnastique, de chant et de leur organisation. Je faisais dire à mes garçons la nécessité des statuts et d'un comité directeur, etc., puis, par un parallèle facile, je montrais la nécessité du gouvernement et de la loi. Enfin, pour terminer par un exercice pratique, je leur proposais une élection fictive. « On aimerait voter sur quelque chose de vrai », telle fut l'exclamation spontanée. J'hésitai quelques secondes, *violemment hésitant*, puis, brûlant mes vaisseaux, je leur proposai l'élection d'un Conseil de classe et en esquissai les attributions. Un grand enthousiasme et un sincère désir de réussir : tels furent les sentiments qui accueillirent ma proposition.

(A suivre.)

P. MOTTAZ.

UNE ŒUVRE NATIONALE

Il y a une quinzaine d'années, des citoyens dévoués constatant avec chagrin que le peuple suisse célébrait sa fête nationale de

façon très diverse et parfois très peu en rapport avec la signification de cette journée, fondèrent un Comité pour inviter tous les Suisses à solenniser l'anniversaire de l'indépendance helvétique par un don national à une œuvre d'utilité publique. C'est par un acte, et non par des discours, des danses ou des réjouissances bruyantes, que le Comité de la fête nationale veut rappeler à la mémoire de tous la parole du Grutli : « Nous voulons être un seul peuple de frères. »

Le moyen mis en œuvre est très simple : une ou plusieurs cartes illustrées sont éditées ; le motif en est choisi en rapport avec l'œuvre à soutenir. On appelle les artistes suisses à coopérer au travail commun, et l'on procure du même coup une aide aux auteurs des projets primés. Rappelons, au nombre des œuvres bénéficiaires (nous citons de mémoire) : l'institution de Neuhof, le Don national, la Croix-Rouge suisse, les Samaritains, les sociétés d'éducation physique. Les cartes sont vendues par les soins des bureaux de poste et avec l'aide des sections de la Société fédérale de gymnastique et de la Société suisse des Samaritains. On en trouve aussi chez les papetiers qui veulent bien se contenter du modeste pour cent accordé aux vendeurs.

Mais — *business is business* — l'idée originale du Comité de la Fête nationale n'a pas tardé à susciter des imitations intéressées. On vit surgir des collections entières, flattant le goût du public, intitulées, elles aussi, « cartes de la fête nationale », et traitant des sujets populaires ; leur produit va entièrement à leurs auteurs, éditeurs et vendeurs. Ces derniers, qui touchent des éditeurs privés un bénéfice bien supérieur à celui que leur assure une œuvre d'intérêt public, tendent à l'acheteur ces cartes-là de préférence à celles qu'édite le Comité du 1er août ; celui-ci dut plusieurs fois conserver un stock ruineux de certaines éditions.

Autre obstacle : on s'est habitué, ici et là, à fixer au 1er août la date de telles ventes, kermesses, etc., dont le produit est destiné à des œuvres locales. L'attention du public est ainsi détournée de l'œuvre centrale à favoriser, et l'effort collectif qui devait symboliser l'union nationale s'effrite et se disperse. Le bénéfice attendu — d'autant plus aléatoire que les cartes « officielles » sont munies du timbre postal — risque de s'évanouir.

Or le produit des cartes du 1er août de cette année est destiné à la Bibliothèque pour tous. Nous n'avons pas besoin de nous étendre à nouveau sur l'utilité de cette institution, dont la genèse

et le but ont été maintes fois exposés dans ce journal. Rappelons simplement qu'elle a repris l'actif et le passif de la Bibliothèque du soldat, créée pendant la guerre ; qu'elle fait bénéficier la population suisse tout entière des collections de cette bibliothèque, dont elle a déjà doublé la valeur ; qu'au dépôt central de Berne, comprenant une bibliothèque technique qui sert des prêts individuels, s'adjoignent les dépôts régionaux de Zurich, Lucerne, Coire, Bellinzone, Lausanne, Fribourg et Berne même ; que ces dépôts groupent chacun quelques milliers de volumes d'instruction générale et de lectures récréatives ; qu'ils servent des prêts collectifs à toute institution, à toute société, à toute bibliothèque publique existante, sous forme de caisses-armoires de 20 à 100 volumes, à des conditions extrêmement minimales ; que le dépôt de Lausanne, notamment, déploie déjà une activité réjouissante dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel.

Il faudrait acquérir des dizaines de milliers de volumes, multiplier le nombre des exemplaires de tels bons ouvrages très demandés, remplacer, dans l'intérêt de l'hygiène, ceux qui sont trop usagés, munir tous les volumes achetés de fortes reliures. Les bibliothèques populaires, les groupements ouvriers, les associations d'instituteurs¹ ont ainsi à leur disposition une source qui pourrait être inépuisable, un moyen fort simple de satisfaire leurs besoins en matériel littéraire ou professionnel, et cela pour le prix d'un sou par volume et par mois, frais d'expédition non compris.

Telle est l'œuvre que soutiendront les acheteurs des cartes de 1922, et les organisateurs de manifestations du 1er août vraiment *nationales*. Telle est l'œuvre que compromettront les éditeurs de cartes privées de la fête nationale et les organisateurs de manifestations du 1er août au profit d'œuvres locales.

Nous nous permettons, à ce propos, de demander aux membres éclairés et dévoués de la Société pédagogique romande de bien vouloir renseigner leurs élèves sur les deux institutions si méritantes qui, cette année, unissent leurs efforts dans un même but d'éducation nationale et de dévouement patriotique. Le 1er août est, il est vrai, une date de vacances pour de nombreuses écoles ; mais les cartes sont en vente dès le 1er juillet. A Genève, les classes

¹ Un exemple : Vous êtes 10 maîtres dans un collège. Vous constituez une sous-section de la B. P. T., afin que le bibliothécaire ait affaire à une collectivité responsable. Vous obtenez alors une caisse de 20, 40 ou 70 volumes à votre choix, renouvelable à votre gré, pour le prix respectif de fr. 1, 2 ou 3,50 par mois.

cessent à fin juin ; mais si chaque maîtresse et chaque maître genevois veut bien, dans les derniers jours d'école, informer ses élèves de la signification spéciale des cartes de cette année en les invitant à renseigner leurs parents ; si, selon les circonstances locales, nos collègues des autres cantons font de même, un pas important aura été réalisé en vue de transformer la célébration de la fête nationale en un *acte* de progrès national dans le meilleur sens du mot.

ERNEST BRIOD.

Toute personne ou tout groupement désirant s'intéresser à la vente des cartes du 1er août peut en obtenir la quantité désirée en s'adressant au Comité de la Fête nationale, à Zurich, qui bonifie aux revendeurs le 10 % du produit de leur vente.

LES FAITS ET LES IDÉES

LES MÉTHODES D'ÉDUCATION ET LA PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Conclusions du Rapport du Dr Ed. Claparède au Congrès de la Ligue
d'Hygiène mentale à Paris.

1. Dans les pays dits « civilisés », l'école, tant publique que privée (quelques heureuses exceptions mises à part), consacre une foule d'hérésies physiologiques, psychologiques et biologiques, contre lesquelles les Ligues d'Hygiène mentale doivent lutter sans trêve ni repos. Hérésies morales aussi, car, combien souvent l'école n'a-t-elle pas tué chez l'enfant le goût du travail, et n'a-t-elle pas projeté une ombre que le souvenir n'efface pas, sur les années de l'enfance ?

2. L'école, pour remplir sa mission de la façon la plus adéquate, doit s'inspirer d'une conception fonctionnelle de l'éducation et de l'enseignement. Cette conception consiste à prendre l'enfant pour centre des programmes et des méthodes scolaires, et à considérer l'éducation elle-même comme une adaptation progressive des processus mentaux à certaines actions déterminées par certains désirs.

3. Le ressort de l'éducation doit être non pas la crainte du châtiment, ni même le désir d'une récompense, mais *l'intérêt*, l'intérêt profond pour la chose qu'il s'agit d'assimiler ou d'exécuter. — L'enfant ne doit pas travailler, se bien conduire, pour obéir à autrui, mais parce que cette manière de faire est sentie par lui comme désirable. En un mot, la *discipline intérieure* doit remplacer la *discipline extérieure*.

4. L'école doit préserver la période d'enfance. Souvent elle la raccourcit en brûlant des étapes qui devraient être respectées.

5. L'éducation doit viser à développer les fonctions intellectuelles et morales plus qu'à bourrer le crâne d'une masse de connaissances qui (lorsqu'elles ne sont pas aussitôt oubliées) restent le plus souvent des connaissances mortes,

séjournant dans la mémoire comme des corps étrangers, sans rapport avec sa vie.

6. L'école doit être *active*, c'est-à-dire mobiliser l'activité de l'enfant. Elle doit être un laboratoire plus qu'un auditoire. — Dans ce but, elle pourra tirer un utile parti du *jeu*, qui stimule au maximum l'activité de l'enfant.

7. L'école doit faire aimer le travail. Trop souvent elle apprend à le détester, en créant autour des devoirs qu'elle impose des associations affectives fâcheuses. — Il est donc indispensable que l'école soit pour l'enfant un milieu joyeux, dans lequel il travaille avec enthousiasme.

8. Comme la vie qui attend l'enfant au sortir de l'école est une vie au sein d'un milieu social, présenter le travail et les branches d'étude sous un aspect vital, c'est aussi les présenter sous leur *aspect social*, comme des instruments d'action sociale (ce qu'ils sont en réalité). L'école a trop négligé cet aspect social, et, sortant le travail de son contexte naturel, elle en a fait quelque chose de vide et d'artificiel.

9. Dans cette nouvelle conception de l'éducation, la fonction du maître est complètement transformée. Celui-ci ne doit plus être un omniscient chargé de pétrir l'intelligence et de remplir l'esprit de connaissances. Il doit être un *stimulateur* d'intérêts, un éveilleur de besoins intellectuels et moraux. Il doit être pour ses élèves bien plus un collaborateur qu'un enseignant *ex cathedra*. Au lieu de se borner à transmettre les connaissances qu'il possède lui-même, il les aidera à les acquérir eux-mêmes par un travail et par des recherches personnelles. L'enthousiasme, non l'érudition, sera chez lui la vertu capitale.

10. Cette nouvelle conception de l'école et de l'éducateur implique une transformation complète dans la *formation des maîtres* de l'enseignement à tous les degrés. Cette préparation doit être avant tout psychologique.

11. L'observation montre qu'un individu ne rend que dans la mesure où l'on fait appel à ses capacités naturelles, et que c'est perdre son temps que de s'acharner à développer chez lui des capacités qu'il n'a pas. Il est donc nécessaire que l'école tienne compte davantage des *aptitudes individuelles*, et se rapproche de l'idéal de « l'école sur mesure ». — On pourrait y parvenir en laissant, dans les programmes, à côté d'un programme minimum commun et obligatoire pour tous, et portant sur les disciplines indispensables, un certain nombre de branches à choix, que les intéressés pourraient approfondir à leur gré, mus par leur intérêt et non par l'obligation de passer sur elles un examen.

12. Une démocratie, plus que tout autre régime, a besoin d'une élite, élite intellectuelle et morale. Il est donc dans l'intérêt de la société, aussi bien que des individus, de *sélectionner les enfants bien doués* et de les placer dans les conditions les plus propres au développement de leurs aptitudes spéciales.

13. Les réformes ci-dessus préconisées ne seront possibles que si le *système des examens* est profondément transformé. La nécessité de l'examen pousse les maîtres, malgré eux, à faire du gavage de mémoire plus que du développement de l'intelligence. Sauf peut-être pour le minimum de connaissances indispensables, les examens devraient être supprimés et remplacés par une appréciation portant sur des travaux individuels faits au cours de l'année, — ou par des tests appropriés.

14. La psychologie expérimentale est en mesure de fournir à la pédagogie pratique des méthodes propres au contrôle de la valeur des procédés didactiques et du rendement scolaire. Elle fournit aussi des méthodes de diagnostic mental (tests mentaux).

15. L'inertie et la routine des administrations étant tacitement soutenues par l'indifférence du grand public ou son incompréhension pour la réforme à accomplir, les Ligues d'Hygiène mentale doivent entreprendre, dans tous les pays, une propagande intense en faveur des idées nouvelles.

Ed. CLAPARÈDE (mai 1922).

COURS DE VACANCES

Les vacances approchent. Si plusieurs des nôtres éprouvent avant tout un urgent besoin de repos, nombreux sont ceux qui peuvent profiter de cette trêve pour parfaire leur culture et se procurer ce pain de l'intelligence qui n'est pas moins indispensable que l'autre à qui doit communiquer aux jeunes l'enthousiasme pour la vie de l'esprit.

Les Universités de Lausanne et de Genève consacrent leurs cours de vacances à l'étude du français. On se figure généralement chez nous que ces cours ne peuvent être profitables qu'aux seuls étrangers. C'est une erreur complète et un seul coup d'œil jeté sur le programme suffit à le prouver. Les maîtres et maîtresses d'école y trouveront au contraire un profit intellectuel certain.

Les cours de Lausanne (voir aux annonces) dureront cinq semaines (du 24 juillet au 25 août).

Le programme comprend entre autres : Ecrivains de la Suisse française à la fin du 18^e siècle ; les Parnassiens ; questions littéraires contemporaines ; Molière ; la langue française du 16^e au 18^e siècle ; de Montaigne à Pascal ; phonétique du français moderne ; le roman français dans la première moitié du 19^e siècle ; les débuts de la Troisième République, etc.

Une bibliothèque sera mise à la disposition des auditeurs ; ils y trouveront outre les classiques de la littérature française, un grand nombre de romans contemporains. La salle de lecture des étudiants, pourvue de nombreux journaux et périodiques de divers pays, leur sera ouverte gratuitement.

Désireuse de voir les instituteurs et les institutrices de la Suisse romande participer à ses cours, l'Université de Lausanne leur accorde un tarif spécial réduit 15 fr. (au lieu de 20) pour une semaine, 25 fr. (au lieu de 35) pour deux semaines, 30 fr. (45) pour trois semaines, 35 fr. (50) pour quatre semaines, et 40 fr. (55) pour cinq semaines.

Ils pourront en outre s'inscrire uniquement pour tel ou tel cours au prix de 5 fr. pour 5 leçons et de 7 fr. pour 7 leçons. (Directeur : M. G. Bonnard).

Les cours de Genève se donneront en deux séries, soit du 17 juillet au 12 août et du 12 août au 10 septembre. La 1^{re} série comprendra : littérature classique, littérature moderne, lecture analytique, questions de grammaire lexicologie et gallicismes, théorie du style, phonétique, etc.

La 2^{me} série sera consacrée (à côté des exercices pratiques de langue fran-

çaise) à des conférences sur de nombreux sujets d'actualité, tels que : questions d'Orient, l'Europe et la Société des Nations, la nouvelle carte de l'Europe etc., etc. (Le programme énumère 17 thèmes divers.)

Les droits d'inscription sont de 200 fr. pour les deux séries et de 80 fr. pour la première seule. (Directeur : M. G. Thudicum.)

Cours de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. — Ces cours auront lieu à Varèse (Italie du Nord) du 19 août au 2 septembre. Encouragée par le succès des cours qu'elle a organisés l'année dernière à Salzbourg en Autriche, où plus de 300 étudiants sont accourus à son appel, la Ligue récidive. Des hommes de premier plan ont promis leur concours. Les langues employées seront le français, l'italien, l'anglais et l'allemand. Les cours s'adressent aux hommes et aux femmes de toutes nations, de toutes races, sans distinction de croyances sociales, politiques ou religieuses.

Cours de géographie botanique alpine. — Le Dr Ernest Furrer, à Affoltern près Zurich, organise son deuxième « Kurs in alpinen Pflanzengeographie ». Il commence le 16 juillet par une excursion au lac de Wallenstadt. Pour le reste du cours (17-23 juillet) on est installé dans un hôtel à Arosa (Grisons, 1800 m.) afin de se consacrer spécialement à l'étude du tapis végétal des étages supérieurs des Alpes. Le cours consiste surtout en excursions destinées à l'observation directe de la vie végétale. Les participants auront aussi l'occasion de suivre des conférences sur différents problèmes de géographie botanique et de se vouer à des travaux pratiques tels que récolte et détermination de plantes, introduction aux méthodes modernes de recherches, etc.

CONGRÈS ANNUEL DE « PRO CORPORE »

Ce congrès aura lieu à Lausanne, les 1er et 2 juillet 1922.

La culture physique a fait ces dernières années des progrès énormes dans notre pays. Un mouvement intense en faveur des écoles en plein air, de la vie au grand air et au soleil, de la création de places de jeux répondant aux exigences modernes, caractérise actuellement l'orientation de l'école et de l'éducation physique.

Entendre les exposés des promoteurs de ce mouvement, tel est le but du congrès de Lausanne. Il fournira à tous l'occasion d'exprimer leurs opinions et de les confronter avec celles d'autrui.

Notre ami Duvillard, président de la Romande, parlera de *l'Ecole en plein air et l'éducation intégrale* ; le Dr Rollier de *L'influence du bain d'air et de soleil sur la santé* ; le Dr Francken des *Expériences d'un médecin sur l'école au soleil dans les écoles publiques primaires de campagne*, et le colonel Fonjallaz de *L'importance et l'organisation des places de jeux et sport*.

Ces conférences sont gratuites et nous les recommandons vivement à nos collègues, ainsi que le congrès en général.

LES LIVRES

La *Semaine littéraire* est pour un grand nombre des membres du corps

enseignant de la Suisse romande une amie des bons et des mauvais jours. Aussi tenons-nous à associer l'*Educateur* au cortège imposant d'admirateurs reconnaissants que le jubilé trentenaire de ce confrère groupe ces jours-ci autour de son fondateur et directeur, M. Louis Debarge. Cet homme modeste et probe, travailleur tenace au cœur généreux, a fait dans notre pays une belle œuvre et une bonne œuvre. Le beau numéro spécial (imprimé comme les autres à La Concorde) que ses collaborateurs ont offert à leur directeur permettra de s'en rendre compte à ceux-là même qui n'ont pas eu le privilège d'assister à la fête charmante qui fut offerte le 15 juin à M. Debarge. Les bonnes lettres, la pensée nationale, l'idéal spirituel, et pour tout dire l'âme de la Suisse romande, ont, grâce au directeur de la *Semaine littéraire*, trouvé une expression large et forte à la fois, dont tout le pays lui est reconnaissant.

Louis MAILLARD, professeur à l'Université de Lausanne. **Quand la lumière fut...** 2 vol. in-8° richement illustrés. Tome I : *Les Cosmogonies anciennes* ; tome II : *Les Cosmogonies modernes*. Prix de souscription, 10 fr. (13 fr. 50 en librairie). Edition La Concorde, Lausanne.

Les anciens abonnés de l'*Educateur* n'ont pas oublié la série d'articles captivants que M. Louis Maillard a donnés à notre journal en 1906 et 1907. M. Maillard publie aujourd'hui une véritable histoire des cosmogonies. Cette histoire est passionnante et elle l'est doublement pour un maître d'école. Nous nous permettons donc de recommander chaleureusement cette belle œuvre à nos lecteurs.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, fascicule X : *Berne — Bianchetti*.

Le morceau de résistance est l'article *Berne*. Les auteurs ne se sont pas contentés de retracer l'histoire politique de leur ville, ils ont étudié celle-ci dans son développement économique, ils ont refait l'histoire de son Eglise, celle de ses écoles, de son organisation judiciaire et militaire, de son architecture et de ses arts, de sa musique, de sa monnaie, de ses corporations. De nombreuses illustrations nous montrent Berne à différentes époques.

Après l'article sur la capitale signalons aussi l'article *Berthoud*, et parmi les biographies, celles de la reine *Berthe*, de *Philibert Berthelier* et de *Théodore de Bèze*.

Notes pour servir d'introduction au « Cours de dictées musicales » (d'après la méthode de Jaques-Dalcroze). Louis Hämmerli, professeur au Conservatoire de musique de Neuchâtel. Fœtisch frères, Lausanne. 1 fr. 25.

Ces dictées, dont quelques exemples figurent dans cet intéressant opuscule, offrent, par leur variété, tous les éléments propres à développer le « sens auditif » ; elles constituent également des « tests » au moyen desquels il est facile de juger des aptitudes réelles de l'élève.

L'exposé très clair de M. Louis Hämmerli permet d'augurer favorablement de la publication prochaine du « Cours de dictées musicales. »

Visit French Switzerland. — L'association *Pro Lemano* publie sous ce titre, en langue anglaise, une jolie plaquette de 40 pages, ornée d'une carte-relief. Ce petit guide renferme une foule de renseignements utiles ; on peut se le procurer gratuitement dans les bureaux de renseignements et au secrétariat de *Pro Lemano* à Lausanne.

PARTIE PRATIQUE

L'ORTHOGRAPHE AU DEGRÉ INFÉRIEUR

IIe SÉRIE

Dans le *Bulletin* du 21 mai 1921, Mme Baudat-Pingoud, institutrice à Lausanne, a montré la nécessité des leçons d'orthographe dans la première année de l'école primaire (élèves de 7 ans). Il n'existe encore aucun manuel spécial pour cet enseignement. Mme Baudat, qui a derrière elle plusieurs années d'essais et d'expériences couronnés de succès, a publié dans le *Bulletin* du 4 juin 1921 une première série d'exercices d'orthographe et de vocabulaire. Sollicitée par un grand nombre de nos lectrices, Mme Baudat continue aujourd'hui dans l'*Educateur* ce qu'elle a commencé dans le *Bulletin*.

1. — Qualificatifs de personnes.

Grand — grande — petit — petite — gentil — gentille — poli — polie.

Devoir. — Le papa est — la maman est — le frère est — la sœur est — le cousin est — la cousine est — le voisin est — la voisine est —.

2. — Qualificatifs d'objets.

neuf — neuve — verni — vernie — vert — verte — blanc — blanche — gris — grise —.

Le livre est — la plume est — le banc est — la table est — le tableau est — la feuille est — le plat est — la tasse est — le mur est — la porte est —.

3. — L'

Vocabulaire. — L'oiseau — l'objet — l'ardoise — l'école — l'enfant — l'armoire — l'arbre — l'âne — l'écurie —.

L'enfant va à l'école ; il regarde l'oiseau sur l'arbre ; il lave l'ardoise, il pose l'objet dans l'armoire, il voit l'âne dans l'écurie.

4. — Qualificatifs.

L'oiseau est — l'objet est — l'ardoise est — l'école est — l'enfant est — l'armoire est — l'arbre est — l'âne est — l'écurie est —.

5. — L'ardoise.

V. — Mon ardoise — un objet d'école — un cadre — une feuille — en bois — le sapin — en pierre — blanc — blanche — noir — noire.

Dictée. — Mon ardoise est un objet d'école. Elle a un cadre et une feuille. Le cadre est en bois de sapin. La feuille est en pierre d'ardoise. Le cadre est blanc. La feuille est noire.

6. — Deux qualificatifs.

L'ardoise est propre ou — la feuille est neuve ou — le bois est blanc ou — la pierre est grise ou — le sapin est grand ou — l'objet est neuf ou — le cadre est carré ou —.

7.

L'oiseau
le bateau
le chapeau
le couteau
le tableau
le chameau
le moineau
le corbeau
le pruneau

Les oiseaux
les bateaux
les chapeaux
les couteaux
les tableaux
les chameaux
les moineaux
les corbeaux
les pruneaux

8.

Le petit Jean dessine sur son ardoise des oiseaux, des moineaux, des corbeaux, des bateaux, un rameau avec des feuilles et des roses. Il dessine aussi des drapeaux et un chameau avec sa bosse.

9. — La poupée.

V. — s'appelle — Cécile — les cheveux noirs — un tablier — un chapeau de paille — ma sœur — rose — blanc — rouge.

D. — La poupée de ma petite sœur Louise s'appelle Cécile. Elle a des cheveux noirs et une jolie figure rose et blanche. Maman lui a donné un beau chapeau de paille, une robe rouge et un tablier blanc.

10. — Qualificatifs.

La poupée est — les poupées sont — ma sœur est — mes sœurs sont — le cheveu est — les cheveux sont — le chapeau est — les chapeaux sont — la robe est — les robes sont — le tablier est — les tabliers sont —.

11. — Le lapin de Jean.

V. — Jean — le lapin — une cabane — la paille — propre — il mange — des feuilles — des pelures — du son — du pain sec — il aime — vivant.

D. — Le lapin de Jean est noir et blanc. Il a une jolie cabane avec de la paille bien propre. Il mange des feuilles, des pelures, du son, du pain sec. Jean aime bien son petit lapin vivant.

12. — Devoir.

Le lapin est — les lapins sont — Jean est — Jean et Paul sont — la cabane est — les cabanes sont — la feuille est — les feuilles sont — la pelure est — les pelures sont — la paille est — le son est — le pain est —.

13. — Mon cahier.

V. — Mon cahier — mes cahiers — un objet d'école — une couverture bleue — des — une feuille blanche — des — une petite ligne — des — j'ai quatre cahiers — je peux.

D. — Mon cahier est un objet d'école. Il a une couverture bleue et des feuilles blanches. Il a des petites lignes où je peux écrire. J'ai quatre cahiers.

C. B. P.

DESSIN

Perspective du seau et de l'arrosoir.

Ces deux objets à plan elliptique se dessinent comme tout objet cylindrique. Ils subissent les mêmes déformations quand leur plus grand

côté est placé parallèlement au tableau (*fig. 1*) ; mais dès qu'ils sont vus un peu obliquement, les ellipses paraissent monter tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite (*fig. 2 et 3*). Afin de bien montrer aux élèves la différence très sensible entre les ellipses limitant les extrémités d'un objet, le maître pourra faire au tableau un croquis semblable à la *fig. 4*. Connaissant la perspective G H K L de l'ellipse supérieure, on fera passer par O, centre de l'axe G H, une fuyante K O L aboutissant à l'horizon en un point de fuite quelconque. Par le point O on tracera une ligne allant au même point de fuite que la fuyante K O L ; on laissera ensuite les verticales K I et L I qui à leur intersection avec la fuyante passant par O. détermineront la plus grande largeur de l'ellipse inférieure. On tracera ensuite les contours de cette ellipse, et l'on aura ainsi la preuve que deux ellipses, comme d'ailleurs n'importe quelles surfaces placées à des hauteurs différentes, ne peuvent pas être de même grandeur.

Le seau. — Supposons que les élèves voient le seau comme dans la *fig. 5* ; après avoir indiqué la plus grande largeur limitée par les verticales A C et B D, ils devront chercher l'obliquité de l'axe A. B. et dessiner soigneusement l'ellipse supérieure. Pour le fond du seau ils se souviendront des remarques faites sur la figure 4 et dessineront par conséquent une ellipse un peu plus ouverte. Puis ils mettront les détails : anse, épaisseur du bord et cercle inférieur.

Arrosoir. — Le dessin d'un arrosoir vu de côté (*fig. 6*) ne présente pas d'autre difficulté que la recherche de bonnes proportions.

Vu obliquement (*fig. 7*) l'arrosoir est plus difficile à dessiner. Après avoir trouvé les proportions et indiqué la largeur du cylindre limitée par les verticales A C et B D, il faudra placer très soigneusement les diamètres fuyants A B, C D et E F qui permettront de tracer assez facilement les ellipses inférieures et supérieures. Les élèves observeront très attentivement l'anse et le goulot afin de les dessiner avec un raccourci plus ou moins sensible suivant la position de chacun. En plaçant à côté de l'arrosoir un petit pot à fleurs, le maître pourra faire remarquer aux élèves une sensible différence entre le dessin de ces deux objets ; le premier à base elliptique aura son diamètre A B fuyant tandis que l'autre à base circulaire conservera son diamètre 1-2 parallèle au tableau.

Ombres. — Tout objet en métal est assez difficile à ombrer à cause des nombreux reflets et points lumineux que l'on y aperçoit. Cependant, si la lumière est franche et si l'élève a étudié les ombres des corps opaques il arrivera assez rapidement à ombrer le dessin du seau ou de l'arrosoir. Il devra surtout procéder par plans et évitera de donner une trop grande importance aux reflets.

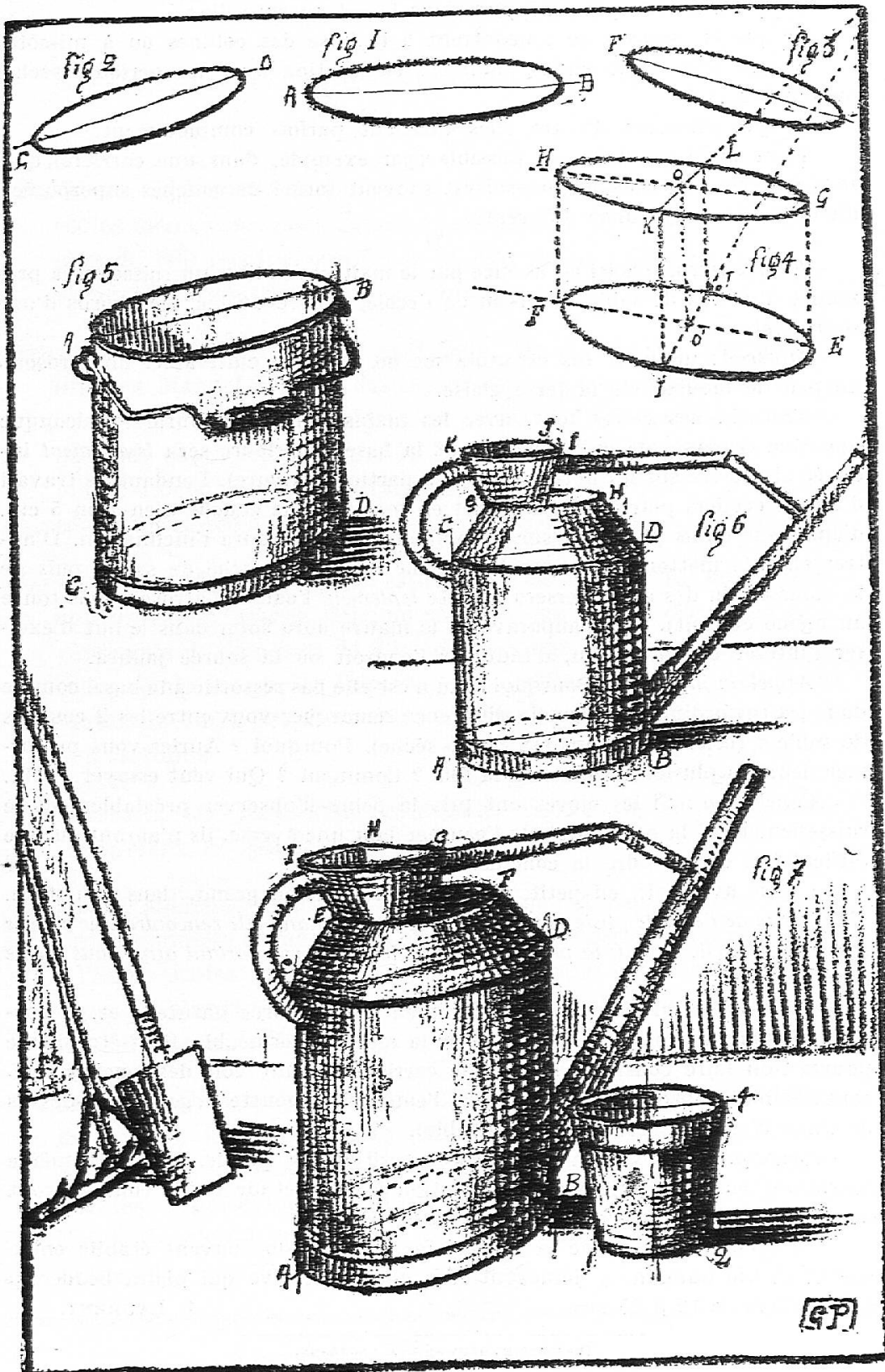
G. PAYER.

LES SCIENCES NATURELLES A L'ÉCOLE ACTIVE

La formation des sources.

I

Faire observer à l'avance en donnant des tâches d'observations individuelles :



- 1° que l'eau de pluie pénètre dans le sol ou ruisselle ;
- 2° que les sources se rencontrent à la base des collines ou à mi-côte ;
- 3° que leur débit varie ; qu'il est en relation avec les périodes sèches ou pluvieuses ;
- 4° que plusieurs d'entre elles tarissent parfois complètement.

Faire aussi constater, si possible (par exemple, dans une carrière), que, sous la terre végétale, le sous-sol est souvent formé de couches superposées, inclinées, de consistance différente.

II

Emplacement (choisi à l'avance par le maître) : le lit d'un ruisseau, la proximité d'un tas de sable, le préau de l'école, la rive du lac, les abords d'une source, etc.

Matériel : un petit tas de sable sec ou de terre cultivable, un arrosoir, un peu de mousse, de la terre glaise.

Travail : des élèves font, avec les mains, un tas de forme quelconque (un cône tronqué, de préférence) dont la base supérieure sera *légèrement* inclinée et relevée sur les bords (sauf à sa partie inférieure). Pendant ce travail d'autres écoliers pétrissent l'argile et en forment une couche d'environ 5 cm. d'épaisseur qu'ils placeront sur le sommet, dont elle aura l'inclinaison. D'autres enfants mettent alors par-dessus une nouvelle couche de sable, puis de la mousse. Un des aînés versera ensuite *lentement* l'eau de l'arrosoir (pas toute au même endroit). Mais, auparavant, le maître aura soin, dans le but d'exciter l'intérêt et l'attention, d'indiquer l'endroit où la source jaillira.

Appel au jugement : Pourquoi l'eau n'est-elle pas ressortie à la base, comme dans les tas ordinaires ? Quelle différence remarquez-vous entre les 2 couches de sable ? (celle de dessous est restée sèche). Pourquoi ? Auriez-vous pu former deux ou plusieurs sources à la fois ? Comment ? Qui veut essayer ?, etc.

Conclusion : Si les élèves ont pris la peine d'observer préalablement le ruissellement et la *pénétration* de l'eau pendant une averse, ils n'auront aucune difficulté à comprendre la conclusion du maître :

« Vous avez fait, en petit, ce qui se produit, en grand, dans la nature. *Une partie de l'eau de pluie pénètre dans la terre ; quand elle rencontre une couche imperméable, elle en suit la pente jusqu'au niveau du sol, sortant ainsi sous forme de source.* »

Vérification ou comparaison : Examen d'une source naturelle et, si possible, recherche rapide de l'argile ou de la roche imperméable. Peut-être même pourra-t-on faire constater (dans une carrière laissant voir des couches horizontales bien marquées) que parfois l'eau suinte goutte à goutte au-dessus de l'une d'elles (la couche imperméable).

Remarque : Le vocabulaire, la composition, la poésie, le chant même fourniront leur très précieuse contribution à cette étude qu'ils compléteront heureusement en étant eux-mêmes nourris par elle.

La personnification de la source, la comparaison souvent établie entre elle et la vie humaine y joindront leur note éducative qui plaira beaucoup aux écoliers de 12 à 15 ans.

J. LAURENT.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}**Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne****OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

HAYWARD, G., Manuel de Cuisinier, à l'usage des cours professionnels, écoles ménagères, pensionnats et maîtresses de maison. Contenant plus de 600 recettes pratiques et clairement exposées. In-8 cartonné, 6^e édition, revue et augmentée Fr. 6.—

LANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. Guide de la coupeuse-lingère. Manuel complet des leçons de coupe pour vêtements de femmes, d'hommes, d'enfants et layette. Ouvrage recommandé pour les cours féminins par le Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud. Cinquième édition revue et augmentée, comprenant 136 dessins. Un volume in-8 cartonné. Fr. 6.—

LANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. Guide de la coupeuse-couturière, 1^{re} partie. Manuel complet des leçons de coupe pour vêtements de dames et de fillettes. Ouvrage recommandé, pour les cours féminins, par le Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud. Septième édition revue et augmentée. Un volume in-8 cartonné Fr. 4.50

LANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. Guide de la coupeuse-couturière. 2^{me} partie (en préparation).

MICHE, L., ancienne maîtresse de blanchissage et repassage à l'Ecole professionnelle et ménagère, et DERUAZ, J., maîtresse de repassage à l'Ecole professionnelle et ménagère. Manuel théorique et pratique de blanchissage et repassage. Avec 24 gravures explicatives. In-8 cartonné Fr. 1.80

PICKER, E. et BEAUSIRE, L., Coupe et confection de lingerie. Linge de maison, layette, lingerie pour enfants de tous âges, lingerie pour dames et messieurs, raccommodage. Ouvrage recommandé par les Départements de l'Instruction Publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Illustré de 214 figures. Grand in-8 cartonné Fr. 5.—

Jeune instituteur

de la Suisse allemande cherche pour trois mois place au pair dans un institut où il pourrait enseigner l'allemand en échange de leçons de français.

Offres sous X 4288 L, à Publicitas, **Lausanne.**

Courses d'Ecoles et de Sociétés

La Chaux-de-Fonds Parc 31, Hôtel-Restaurant sans alcool de l'OUEST.
(Au centre de la ville.)
Chambres confortables. — Lumière électrique. — Chauffage central. — Bains.
Piano. — Billard. — Salles pour dames et sociétés. — Prix modérés.
Téléphone 10-65. — **E. Sahli-Seller.**
Maison recommandée pour collations rapides.

Hôtel-Pension „BELLEVUE“ Café-Restaurant
ST-SULPICE près Lausanne
Restauration à toute heure. — Vins premier choix. — Grandes salles et terrasses. — Vue magnifique sur le lac et les Alpes. — Pension pour familles à des prix très modérés. — Charcuterie de campagne de fabrication personnelle. — Téléphone n° 7. — Se recommande: F. Wutrich.

LAUSANNE. - Café-Brasserie Tivoli
près de la Gare C.F.F. Grand jardin ombragé. Grande salle
Se recommande: L. PURRO.

Alpnachstad HOTEL ET PENSION Pilatus Belle situation indépendante
Lac des Quatre-Cantons au bord du lac, à proximité immédiate du débarcadère et de la gare. — Centre d'excursions. Confort moderne. — Véranda et jardin avec restaurant.
— Bains. — Garage. — Bateaux de pêche. — Pension depuis 9 fr. — Demandez le prospectus.
Kurhaus Klimsenhorn sur le Pilate Altitude, 1910 m. — Maison d'ancienne renommée pour cures et touristes. —
Prix spéciaux pour écoles et sociétés. — Téléphone No 4 Alpnachstad. — Prospectus à disposition.
Famille MULDER-BRITSCHGI. 11

L'ETIVAZ (1140 m.) Route des Mosses
HOTEL-PENSION DU CHAMOIS
Buts de courses: Lac Lioson, Tornettaz, Cape au Moine, Gumfluh, Arrête des Salaires, etc.
Terrasses ombragées. — Garage.
Trites. Salé du pays. Prix modérés. **E. MOLLIN, propr.**

Novaggio près Lugano (700 m.s/m.) **HOTEL-PENSION LEMA**
Maison recommandée pour sa bonne et abondante cuisine. Grand jardin.
Traitement de famille. Prix de pension: 6 fr. 50 (chambre comprise).
Prospectus. **Cantoni-Gambazzi, propr.**

SOCIÉTÉS! ÉCOLES!
pour vos
PROMENADES EN GRUYÈRE
demandez les prix à l'Hôtel de Jaman à Montbovon

On cherche chez un instituteur ou pasteur romand une

PENSION

pour un garçon de 16 ans, élève du gymnase, pendant ses vacances d'été (10 juillet au 12 août). Conditions: occasion d'apprendre la langue à fond, leçons.

Adresser offres et conditions à **E. Joss**, instituteur secondaire, Rud-Wysseg, 10, **Berne.** 65



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

M. MARCHAND, Porrentruy.

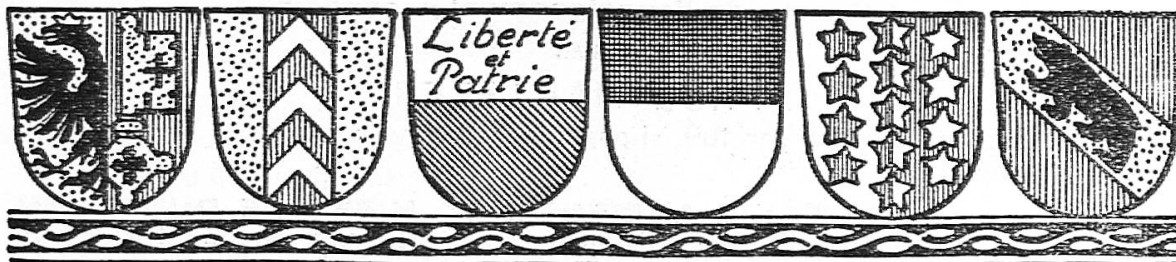
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE

1, Rue de Bourg

GENÈVE

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11 125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ce numéro comporte un supplément : «LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS.»

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire et primaire supérieur

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

Ouvrage illustré de 98 gravures en noir et de 8 cartes en couleurs

TROISIÈME ÉDITION

Un volume cartonné. Fr. **4.50**

Ce manuel de 272 pages résume tous les principaux faits des annales de l'humanité, dès l'âge de la pierre à la période contemporaine. L'auteur consacre quelques pages aux grands événements et aux résultats de la guerre mondiale et expose en résumé les questions économiques et sociales qui se posent aujourd'hui.

Malgré sa concision, cet abrégé est très vivant; il donne en 317 paragraphes tout ce que les élèves doivent retenir de l'histoire du monde.

L'illustration est excellente et contribue grandement à graver dans la mémoire les événements condensés dans le texte, qui est complété encore très heureusement par huit cartes historiques en couleurs, établies avec beaucoup de soin, sobres, donc très claires. Elles rendent l'emploi des Atlas historiques coûteux moins indispensable qu'autrefois.

L'*Abrégé d'Histoire générale* est un ouvrage unique en son genre, fait pour nos écoles, c'est-à-dire, les écoles d'un pays neutre. Il tient impartialement la balance égale entre les mérites et les défauts des grandes nations qui tour à tour ont dominé le monde.

UNE NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE DU

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire

PAR

PAUL MAILLEFER

est en préparation pour paraître, si possible, cette année encore ou, au plus tard, au printemps 1923.

1^{er} volume : **HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE DU MOYEN ÂGE.** — Les peuples d'Orient, Histoire grecque, Histoire romaine, Histoire du moyen âge. Nombreuses gravures et cartes en couleurs. In-16 relié toile souple.

2^{me} volume : **HISTOIRE MODERNE ET HISTOIRE CONTEMPORAINE.** — La Réformation, la Monarchie absolue, la Révolution, Histoire contemporaine. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs. In-16 relié toile souple.